

Matériel autorisé pendant les périodes de bains libres Piscines intérieures et extérieures

- * Matériel prêté par le secteur aquatique prêté en quantité limité
** Matériel prêté uniquement dans les installations aquatiques intérieures
* ou ** Objets personnels équivalents à ce qu'on prète est autorisé

Partout	Partie sans couloir uniquement	Dans les couloirs de nage uniquement et section libre des bains libres de type « entraînement »
○ Ceinture aquatique** ○ Planche d'apprentissage* ○ Pull buoy** ○ Frite molle* ○ Plaquette d'entraînement (paddle) ○ Veste de flottaison individuelles (VFI)* ○ Souliers d'eau ○ Gants d'entraînement aquatique	○ Jouets à mâchouiller pour bébé ○ Anneau lesté (qui ne flotte pas) * ○ Siège flottant pour bébé de type Aquapoussette*	○ Veste de flottaison individuelle (VFI)* ○ Ceinture aquatique** ○ Planche d'entraînement* ○ Palme d'entraînement ○ Tuba d'entraînement ○ Tapis d'exercice au sol (sur la promenade - dégagement de 1 m requis) **
Partie peu profonde seulement		
	○ Ballon dorsal ○ Ceinture de natation de type hippopotame ○ Flotteurs	

Siège flottant pour bébé ou tube flottant



Autorisé : en mousse et peu **gros** **égal ou moins grand que le siège dauphin flottant**

Voici des exemples :

Siège dauphin flottant



Refusé : gonflable ou plus **gros** que le siège dauphin flottant ou l'enfant est retenu par le cou

Voici des exemples :

